

# Défis en matière de santé et enjeux sociaux liés à la situation de la COVID-19 au Canada

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 6 avril 2020

---

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a évalué la situation relative à la COVID-19 comme étant une pandémie. La COVID-19 a une incidence profonde sur la santé, le comportement et les activités sociales des Canadiens.

Pour tenter de ralentir la transmission de la COVID-19, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada ont exhorté les Canadiens à limiter leurs interactions avec les autres et à prendre des mesures d'éloignement physique, ainsi qu'à rester et à travailler à domicile dans la mesure du possible.

Statistique Canada travaille en étroite collaboration avec ses partenaires fédéraux, y compris l'Agence de la santé publique du Canada, pour éclairer la réponse du gouvernement du Canada à la COVID-19.

Le présent communiqué vise à fournir de l'information sur les caractéristiques personnelles et les facteurs sociaux qui pourraient jouer un rôle dans la façon dont la COVID-19 touche la vie des Canadiens.

## Les personnes âgées et les personnes ayant des problèmes de santé préexistants sont plus à risque de souffrir de complications découlant de la COVID-19

L'[Agence de la santé publique du Canada](#) (ASPC) a déterminé que les personnes âgées, les personnes qui ont un système immunitaire plus faible et celles qui ont certains problèmes de santé préexistants sont plus à risque de souffrir de complications liées à la COVID-19.

Selon les rapports épidémiologiques quotidiens produits par l'ASPC, les Canadiens devant être hospitalisés étaient généralement plus âgés, et les problèmes de santé préexistants les plus souvent signalés parmi les cas étaient les maladies respiratoires, les maladies cardiaques et le diabète.

En se fondant sur plusieurs sources de données, les sections qui suivent fournissent de l'information au sujet des vulnérabilités sociales et de santé découlant de la COVID-19. Bien que le contenu ci-après fournisse des renseignements à propos des tendances nationales, les renseignements sont également disponibles, dans la plupart des cas, à l'échelle provinciale. Les lecteurs intéressés à en savoir plus sont invités à cliquer sur les liens ci-dessous.

## Que savons-nous à propos de l'âge et des problèmes de santé préexistants des Canadiens?

En 2019, 38 % de la population canadienne était âgée de 50 ans et plus, et cette proportion variait considérablement d'une province et d'un territoire à l'autre. Selon les [estimations démographiques annuelles](#) de Statistique Canada, la province comptant la population la plus âgée était Terre-Neuve-et-Labrador, où 46 % de la population était âgée de 50 ans et plus. La proportion correspondante atteignait plus de 40 % dans les trois provinces maritimes (Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick) et au Québec.

Les personnes âgées sont également plus à risque de souffrir des problèmes de santé préexistants énumérés ci-dessus. Selon l'[Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes](#), 33 % des Canadiens âgés de 50 ans et plus ont déclaré faire de l'hypertension artérielle, 14 % ont déclaré avoir du diabète et 5 % ont déclaré avoir une maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC).

Même parmi les groupes d'âge plus jeunes, les personnes ayant des problèmes de santé préexistants sont potentiellement plus à risque. Selon l'[ASPC](#), les personnes âgées de moins de 50 ans représentent environ la moitié des cas de COVID-19 déclarés jusqu'à maintenant au Canada. Parmi les Canadiens de 18 à 49 ans, 5 % ont déclaré faire de l'hypertension artérielle et 2 % ont déclaré avoir du diabète. Environ 1,5 % des personnes de 35 à 49 ans ont déclaré avoir une MPOC (les données ne sont pas disponibles pour les groupes d'âge plus jeunes).



---

## Les logements collectifs et certains milieux de vie non-traditionnels peuvent rendre l'éloignement physique difficile

Pour certaines personnes, il peut être difficile de pratiquer l'éloignement physique, ce qui accroît le risque de contracter la COVID-19. Ces modalités de logement comprennent les établissements de soins infirmiers et les résidences pour personnes âgées, les établissements de détention (comme les établissements correctionnels) et d'autres milieux collectifs comme les refuges.

Au moment du dernier recensement, en 2016, près de 700 000 Canadiens [vivaient dans des logements collectifs](#) (c.-à-d. des logements servant à des fins commerciales, institutionnelles ou communautaires), ce qui représente 2 % de l'ensemble de la population canadienne. La majeure partie de cette population vivait dans des résidences pour personnes âgées, des établissements de soins infirmiers ou des établissements combinant les services d'un établissement de soins infirmiers et d'une résidence pour personnes âgées.

Parmi les 6 millions de Canadiens de 65 ans et plus, plus de 7 % vivaient dans des établissements de soins de santé et établissements connexes (établissements de soins infirmiers, résidences pour personnes âgées, établissements de soins pour bénéficiaires internes et hôpitaux). Ce pourcentage variait également d'une province à l'autre, allant de 5 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 10 % au Québec.

Les établissements correctionnels peuvent représenter un plus grand risque en raison des niveaux plus élevés de facteurs de risque d'infection et du contact étroit avec les autres. Au Canada, en 2017-2018, il y avait en moyenne 38 786 adultes [dans les établissements de détention provinciaux, territoriaux ou fédéraux chaque jour](#).

De plus, les personnes sans abri vivent dans des environnements qui sont propices à une épidémie de maladies, car elles ne sont peut-être pas en mesure d'accéder et de recourir aux services traditionnels et aux ressources habituelles. Bien que les estimations de la population sans abri soient difficiles à produire, le Recensement de 2016 a permis de dénombrer plus de 22 000 personnes vivant dans des refuges, et 65 000 autres personnes vivant dans des logements collectifs de services, comme les maisons de chambres, les motels et les autres établissements offrant des services d'hébergement temporaire. Selon [Emploi et Développement Social Canada](#), près de 150 000 personnes utilisent les refuges chaque année au Canada.

## Vivre seul : les Canadiens âgés vivant seuls sont exposés à un plus grand risque d'isolement social

En mars 2020, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont adopté une série de mesures visant à limiter la propagation du virus, y compris la fermeture d'écoles et de garderies et l'interdiction de tenir de grands rassemblements, et ont exigé la fermeture d'entreprises jugées « non essentielles ». On a également demandé aux Canadiens de pratiquer des mesures d'éloignement physique, de limiter leurs interactions avec les autres et de rester à la maison dans la mesure du possible.

Les mesures d'éloignement physique peuvent avoir une plus grande incidence sur la santé et le bien-être des Canadiens qui vivent seuls ou qui ont un réseau social restreint, de ceux qui vivent dans un environnement difficile ou de ceux qui dépendent des autres pour leur sécurité et leur bien-être.

L'isolement social peut représenter un défi particulier pour les personnes qui vivent seules, surtout si elles ont peu ou n'ont pas d'interactions avec les autres. Selon une [étude](#) réalisée par Statistique Canada, le soutien social et la participation sociale sont associés à de meilleurs résultats en matière de santé physique et mentale.

En 2016, le Canada comptait 14,1 millions de ménages privés. Pour la première fois, les ménages composés d'une seule personne sont devenus le type de ménage le plus courant, représentant 28 % de tous les ménages. Ils étaient suivis des couples ayant des enfants, qui représentaient 26 % des ménages canadiens. Le Québec et le Yukon comptaient la plus grande proportion de ménages composés d'une seule personne, soit 33 % et 32 %, respectivement.

---

Un grand nombre de ces ménages composés d'une seule personne étaient formés de personnes âgées, qui ont souvent besoin d'un soutien supplémentaire de la part de leur famille et de leurs amis pour subvenir à leurs besoins fondamentaux, comme la nourriture ou les soins de santé. Parmi les personnes âgées vivant dans des ménages privés, 33 % des femmes âgées et 17,5 % des hommes âgés vivaient seuls en 2016.

## **Rester branché : les Canadiens n'ont pas tous accès à Internet ou à des amis qui peuvent leur venir en aide**

L'accès à la technologie peut être particulièrement important pour les personnes vivant seules, puisqu'il leur permet de rester en contact avec leurs amis et les membres de leur famille, de commander des produits de première nécessité comme de la nourriture ou des médicaments en ligne, et de chercher de l'information.

Cependant, ce ne sont pas tous les Canadiens qui ont accès à Internet, surtout en ce qui concerne les personnes âgées. En 2018, 91 % des [Canadiens de 15 ans et plus utilisaient Internet](#), mais la proportion correspondante était de 71 % chez les personnes âgées. Les femmes âgées (68 %) étaient moins susceptibles que les hommes âgés (75 %) d'utiliser Internet. Pour obtenir d'autres données sur l'utilisation d'Internet par les Canadiens, veuillez consulter la page suivante.

L'isolement social peut représenter un défi particulier chez les personnes qui n'ont ni amis ni de connaissances. Selon [une étude sur le capital social réalisée par Statistique Canada](#), plus de 10 % des personnes de 65 à 74 ans n'avaient pas d'amis proches, et la proportion correspondante était de 15 % chez les personnes de 75 ans et plus.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la population vivant seule au Canada, veuillez consulter [cette page](#).

## **Les conditions de logement : un milieu difficile pour plusieurs Canadiens**

À l'inverse, d'autres Canadiens peuvent faire face à des défis lorsqu'ils vivent à proximité d'autres personnes pendant de longues périodes et peuvent éprouver de la difficulté à prendre des mesures supplémentaires pour s'isoler.

Les Canadiens qui vivent dans de plus petits logements ou dans des logements inadéquats peuvent faire face à un défi particulier. Ces Canadiens peuvent avoir un degré plus élevé d'interaction sociale que ceux qui vivent dans des logements plus grands comportant plus d'espace ou comptant moins de membres du ménage, et peuvent avoir moins d'espace pour vaquer à leurs activités quotidiennes.

En 2016, 3,9 millions de ménages canadiens (28 % de tous les ménages canadiens) [vivaient dans un immeuble d'appartements](#). De ce nombre, plus du tiers (35 %) vivaient dans un immeuble d'appartements comptant au moins cinq étages. La plupart des ménages qui vivaient en appartement étaient locataires de leur logement.

Ces chiffres variaient d'un bout à l'autre du pays. Au Québec, par exemple, la proportion de ménages vivant dans un immeuble d'appartements était de 38 %, comparativement à 6 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

De plus, près de 700 000 ménages, représentant 5 % de tous les ménages au Canada, [vivaient dans un logement qui n'était pas considéré comme « convenable »](#) en 2016. Un logement est jugé inadéquat s'il ne compte pas suffisamment de chambres à coucher par rapport à la taille et à la composition du ménage, selon la Norme nationale d'occupation élaborée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Cette proportion était considérablement plus élevée dans les communautés des Premières Nations, Métis, et Inuites. En 2016, près du cinquième (18 %) de la population autochtone vivait dans un logement qui n'était pas considéré comme convenable par rapport au nombre de personnes qui y vivaient. Ce résultat met en exergue les défis particuliers des peuples autochtones au Canada, comme l'accès au soin de santé, l'accès à l'eau potable, l'accès à la nourriture et aux biens de même que des taux de pauvreté plus élevés, entre autres.

---

Les ménages multigénérationnels, qui sont définis comme étant les ménages comprenant trois générations ou plus de grands-parents, parents et enfants, peuvent également faire face à des défis particuliers. En 2016, 2,1 millions de Canadiens vivaient dans des [ménages multigénérationnels](#). Certains groupes démographiques, comme les Autochtones, sont plus susceptibles de vivre dans un ménage intergénérationnel.

## **Certains Canadiens font face à un risque plus élevé de violence familiale, les femmes et les enfants en particulier**

Un autre sujet de préoccupation potentiel pour certains Canadiens qui restent à domicile pendant de longues périodes est le risque de violence familiale, particulièrement en ce qui concerne les femmes et les enfants. Selon le plus récent [rapport sur les affaires de violence familiale déclarées par la police](#) de Statistique Canada, 18 965 enfants ont été victimisés par un membre de leur famille en 2018. Dans 59 % des cas, l'enfant a été victimisé par l'un de ses parents, parent qui, le plus souvent, vivait dans la même résidence que l'enfant.

En 2018, on comptait plus de 99 000 victimes de violence entre partenaires intimes âgées de 15 à 89 ans au Canada. La violence entre partenaires intimes comprend les infractions avec violence commises par un conjoint ou une conjointe marié, un conjoint ou une conjointe de fait, un petit ami ou une petite amie, et d'autres types de partenaires intimes, actuels ou anciens. La plupart des affaires de violence entre partenaires intimes déclarées par la police se produisaient dans un logement occupé à la fois par la victime et par l'auteur présumé, et les femmes représentaient 8 victimes de ces affaires sur 10.

## **Les familles ayant des ressources limitées sont également plus vulnérables**

Les ménages qui disposent de moins de ressources peuvent aussi se sentir plus stressés en temps de crise. Les [ménages en situation d'insécurité alimentaire, les familles à faible revenu](#) et les familles qui n'ont pas suffisamment d'économies pour maintenir leur bien-être pendant trois mois sont potentiellement vulnérables dans une situation d'urgence prolongée.

En 2017-2018, environ 9 % des ménages au Canada étaient considérés comme étant en situation « d'insécurité alimentaire ». Environ 3,2 millions de Canadiens, ou près de 9 % de la population, vivait sous le [seuil officiel de la pauvreté au Canada en 2018](#). Pour les enfants âgés de moins de 18 ans, le taux de pauvreté était d'un peu plus de 8 %, ce qui signifie que 566 000 enfants vivaient sous le seuil de la pauvreté au Canada.

De plus, un peu plus de la moitié des Canadiens avaient suffisamment d'épargne pour maintenir leur bien-être pendant au moins trois mois, ce qui suggère qu'un nombre élevé de Canadiens n'ont pas suffisamment de ressources financières pour soutenir une diminution soudaine de leurs revenus pendant une période prolongée. Parmi les familles canadiennes qui ont déclaré avoir des dettes en 2016, 11 % ont [sauté ou retardé un paiement non hypothécaire](#) (comme un remboursement de carte de crédit, des paiements de services publics ou des paiements de voiture) au cours de la dernière année.

Les diverses dimensions du bien-être peuvent être examinées dans l'infographie « [Tableau de bord officiel de la pauvreté au Canada : Aperçu, février 2020](#) ».

## **S'aider les uns les autres : activités de bénévolat et de prestation de soins**

Un certain nombre de Canadiens dépendent de l'aide de membres de leur famille, d'amis et de bénévoles pour vaquer à leurs activités quotidiennes. En 2018, par exemple, environ 1 Canadien sur 4 âgé de 15 ans ou plus (7,8 millions de personnes) a [fourni des soins à un membre de sa famille ou à un ami](#) ayant un problème de santé de longue durée, une incapacité physique ou mentale, ou des problèmes liés au vieillissement.

Toutefois, la plupart du temps, les aidants ne vivent pas dans le même ménage que les bénéficiaires des soins. En 2018, 62 % des aidants ne vivaient pas dans le même ménage ou dans le même immeuble que la personne à qui ils fournissaient des soins. Cette proportion correspond à 4,7 millions de Canadiens qui pourraient, à l'heure où la pandémie de COVID-19 sévit, avoir plus de difficulté à fournir des soins.

Parmi les 3,3 millions de Canadiens [qui ont reçu des soins au Canada](#), 31 % ont reçu des soins d'une personne qui ne vivait pas dans le même ménage qu'eux. Bien que 4 bénéficiaires de soins sur 10 étaient des personnes âgées, des personnes plus jeunes ont également reçu des soins. Les problèmes de santé mentale sont la raison qui a été le plus souvent mentionnée par les bénéficiaires pour avoir recours à des soins.

Les mesures d'éloignement physique peuvent également avoir des répercussions sur les personnes qui fournissent des soins à un membre de la famille vivant avec elles, souvent parce que de l'aide ou du soutien supplémentaire peut être plus difficile à obtenir. Beaucoup d'aidants ne reçoivent pas toute l'aide dont ils ont besoin, même en temps normal. En 2018, 40 % des aidants dont les besoins n'étaient pas comblés ont déclaré qu'ils auraient aimé recevoir un [soutien supplémentaire en](#) matière de soins à domicile.

## L'engagement de Statistique Canada à mesurer les conséquences sociales de la pandémie de la COVID-19

L'éloignement physique et les mesures d'isolement continueront probablement de faire partie intégrante de la vie des Canadiens pendant des semaines. Bien que les personnes continueront de s'adapter à la situation, de longues périodes d'isolement pourraient avoir une incidence sur la santé physique et mentale des Canadiens. Les répercussions économiques de la situation relative à la COVID-19 pourraient également avoir des conséquences importantes sur le plan social et sur le bien-être de la population. Les répercussions d'autres changements sociaux, comme les fermetures d'écoles et d'entreprises, pourraient également être importantes. Certaines populations, comme les communautés des Premières Nations, Métis et Inuites, sont plus vulnérables et pourraient être davantage touchées. Statistique Canada continuera de fournir des renseignements à jour sur les tendances et des analyses à jour sur de nombreux sujets, et continuera de travailler avec ses partenaires afin de répondre à leurs besoins en matière de données et d'analyses supplémentaires.

Statistique Canada remercie ses employés dévoués qui travaillent à distance dans des conditions difficiles pour fournir des renseignements factuels de la plus haute qualité. Nous remercions également les Canadiens qui continuent de répondre au téléphone et de nous renseigner sur leur situation, et nous remercions les entreprises qui continuent de nous informer de leur situation.

### Note aux lecteurs

*Dans cette diffusion, plusieurs sources de données ont été utilisées afin de mettre en lumière les défis en matière de santé et les enjeux sociaux liés à la situation de la COVID-19.*

*Au cours des deux dernières semaines, votre organisme national de statistique a relevé ce défi en mettant en place l'infrastructure nécessaire afin que ses employés dévoués puissent recueillir à distance et de façon sécuritaire les renseignements essentiels pour l'économie et la société. Les employés de Statistique Canada travaillent fort pour appuyer les activités essentielles du gouvernement en fournissant des données et une expertise en analyse et en méthodologie.*

*Dans le cadre de son engagement continu à fournir aux Canadiens les renseignements dont ils ont besoin pendant la pandémie de COVID-19, Statistique Canada s'est associé à l'Agence de la santé publique du Canada en vue de publier des renseignements provisoires sur le nombre de cas confirmés de maladie à coronavirus (COVID-19). Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette initiative sont disponibles dans l'article « [Données provisoires détaillées sur les cas confirmés de COVID-19](#) », qui est paru dans Le Quotidien le 30 mars 2020.*

*Statistique Canada a récemment lancé un nouveau [portail](#) sur les données et l'analyse liées au COVID-19, lequel comprend un [tableau de bord interactif sur l'économie](#) comportant plusieurs indicateurs clés qui permettront de surveiller les répercussions de la pandémie sur l'activité économique au Canada. Le 9 avril, l'organisme diffusera des données sur la situation sur le marché du travail au Canada, en date de la troisième semaine de mars 2020. Statistique Canada a également mis en œuvre une enquête par panel sur le Web, intitulée [Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes](#), qui demandera aux Canadiens comment ils composent avec la situation.*

---

**Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2620](#), [3226](#), [3302](#), [3313](#), [3604](#), [3901](#), [4432](#), [4501](#), [4502](#), [5024](#), [5200](#) et [5251](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).